

Eloge du professeur Adolphe
Pinard (1844-1934) :
prononcé à la clinique
Baudelocque, le 12
novembre 1943 / par le prof.
[...]

Portes, Louis (1891-1950). Auteur du texte. Eloge du professeur Adolphe Pinard (1844-1934) : prononcé à la clinique Baudelocque, le 12 novembre 1943 / par le prof. L. Portes. 1943.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

ÉLOGE
DU PROFESSEUR
ADOLPHE PINARD

(1844-1934)

PRONONCÉ A LA CLINIQUE BAUDELOCQUE
LE 12 NOVEMBRE 1943

PAR LE

PROF. L. PORTES



MASSON ET C^{ie}

DL 01755 - 9-3-44

ÉLOGE

DOLÉANCE

ÉPIGRAMME

ÉPIGRAMME

ÉPIGRAMME

MONSIEUR LE DOYEN,
MON CHER MAÎTRE,
MESDAMES, MESSIEURS,

J'ÉPROUVE, en accédant à cet amphithéâtre, le désir d'évoquer devant vous la haute mémoire d'Adolphe Pinard qui fut non seulement le fondateur de cette Maison, mais qui encore l'« anima », en la dotant comme l'eut fait le créateur d'un ordre religieux, d'une sorte de « règle intellectuelle », dont tous ceux qui ont vécu ici ont pu mesurer la valeur.

Appartenir à la Maison de Pinard, c'est d'abord éviter en matière obstétricale tous les excès scholastiques, mais c'est aussi s'assimiler certains principes, pour lesquels Adolphe Pinard a combattu toute sa vie, et qui se sont révélés à l'usage comme des plus salutaires parce qu'ils reposent à la fois sur l'expérience, sur le cœur et sur la raison.

Diriger la Maison de Pinard, c'est tout en s'adaptant aux nécessités de l'évolution scientifique et sociale, imposer avec autorité et pour le bien de tous, le respect de ces principes essentiels.

Tout cela, Messieurs, n'est possible, que si la Personnalité et la Doctrine d'Adolphe Pinard sont, dès le principe, nettement définies ; c'est ce que je me propose de faire aujourd'hui.

*
* *

C'est assurément, Messieurs, une tâche délicate que de situer Adolphe Pinard dans la lignée des grands obstétriciens mondiaux. Sa personnalité et son originalité en effet sont si fortes qu'il apparaît à certains égards comme le continuateur remarquable de prédécesseurs, dont quelques-uns firent preuve pourtant d'un immense talent, alors qu'à d'autres, il fait figure de précurseur en ce qu'il fit



reposer l'obstétrique sur des conceptions philosophiques et morales si fécondes qu'elles ont été depuis, ou seront unanimement adoptées.

Il y a donc, Messieurs, deux aspects dans la personnalité de Pinard, qui s'expliquent sans doute l'un par l'autre, mais qui doivent être successivement envisagés comme les deux panneaux d'un dyptique. De ces deux images qui paraissent au premier abord également enluminées, la première purement médicale montre Pinard comme l'égal des plus grands et la seconde, essentiellement philosophique et sociale, le met, comme il me sera facile de vous le montrer, en tête de tous les obstétriciens de tous les temps.

*
* *

L'œuvre médicale de Pinard, qui paraît au premier abord assez disparate, est pourtant d'une extrême richesse en ce qu'on chercherait en vain, parmi tous les problèmes que l'obstétricie nous propose, celui que Pinard n'a pas délibérément abordé.

Qu'il vous suffise à cet égard, Messieurs, de relire tout ce que Pinard a écrit, touchant à la pratique obstétricale, pour vous rendre compte qu'il n'est aucune affirmation clinique ou thérapeutique de cet auteur qui n'ait encore aujourd'hui sa pleine valeur.

Songez à l'attitude qu'il a finalement adoptée en matière de tuberculose, de cardiopathie, d'insuffisance rénale ou hépatique, d'intoxication gravidique, d'hémorragie rétro-placentaire, de fibromatose utérine, de tumeurs ovariennes ou d'appendicite associées à la gestation, ainsi que d'infection puerpérale ou d'opération d'extraction de l'enfant vivant ou mort, pour reconnaître, en tenant compte naturellement de l'époque où elles furent formulées, qu'appuyées pourtant sur un nombre relativement minime de faits, ses conclusions font preuve d'un « bon sens » clinique et thérapeutique exceptionnel.

Ce qui se dégage de cet examen, c'est donc une étonnante impression de rigueur et de sagesse clinique qui suffirait à faire de Pinard un maître incontesté. Mais que dira-t-on quand on envisagera les pièces maîtresses de son œuvre obstétricale qui portent sur le palper abdominal, sur la thérapeutique des hémorragies par insertion basse du placenta, et sur le traitement des viciations pelviennes ?

Il est vrai qu'avant Pinard, quelques accoucheurs et notamment Mattei, s'étaient efforcés de *diagnostiquer l'attitude du fœtus « in utero » par le moyen du palper abdominal*, mais leurs efforts étaient restés épisodiques, en sorte que le toucher vaginal continuait à nous apparaître comme la seule méthode qui permit de diagnostiquer la présentation du fœtus. C'est indiscutablement Pinard qui, marquant ainsi une date considérable dans l'histoire de la pratique obstétricale, éleva le palper jusqu'à la hauteur d'une méthode systématique d'examen, qu'il codifia en 1878 dans ce maître livre qu'est le *Traité du palper abdominal*.

Ne se contentant pas de reconnaître les présentations vicieuses du fœtus, il s'efforça de les corriger prophylactiquement par manœuvres externes et y parvint si bien que les présentations vicieuses et notamment les présentations dites de l'épaule, qui apparaissaient jadis comme une des causes majeures de la mortalité maternelle et fœtale au cours du travail, sont actuellement habituellement évitées. Nous noterons en passant cette tendance « prophylactique » que Pinard manifesta dès le début de sa carrière et qui apparut pendant toute sa vie, comme un des traits caractéristiques de son action médicale et sociale.

En matière de thérapeutique des hémorragies par insertion basse du placenta, l'œuvre de Pinard mérite d'être analysée.

Songez, Messieurs, qu'avant lui, les obstétriciens utilisaient indifféremment, dans le traitement de ce redoutable accident, de multiples procédés dont les uns apparaissaient comme dangereux alors que les autres étaient communément inefficaces.

Pinard, dès 1890, s'attacha à rechercher parmi tous les procédés alors utilisés, ceux qui, tout en étant par eux-mêmes anodins, étaient vraiment susceptibles d'apporter une solution effective à ces situations menaçantes. C'est ainsi qu'il fut amené à rejeter, deux siècles après Mauriceau et un siècle après Puzos, l'accouchement forcé qu'avait préconisé Ambroise Paré, et qui n'est souvent, même quand il est qualifié hypocritement d'« accouchement méthodiquement rapide », qu'un assassinat déguisé ; ainsi d'ailleurs que le tamponnement vaginal de Leroux, qui ne lui apparaissait que comme un « cache-misère » habituellement générateur d'infection.

Ne manifestant qu'une confiance médiocre vis-à-vis de la version bipolaire, il ne retint en fait comme méthode habituelle de traitement que la rupture des membranes à laquelle il associait parfois

l'utilisation du ballon intra-utérin de Champetier de Ribes pour lequel, à juste titre, il s'enthousiasma.

Ce faisant, Pinard eut le mérite de concevoir le traitement obstétrical des hémorragies par insertion basse du placenta dans un esprit essentiellement « physiologique ». Il apparut dès lors à tous, comme un émule de Puzos qui, bien avant lui, en dilatant doucement le col et en ponctionnant les membranes, avait pour la première fois proposé une méthode susceptible de détrôner l'« accouchement forcé », mais qui n'était encore qu'empirique. Pinard réalisa, en fait, sur Puzos un notable progrès en donnant enfin une explication valable du mécanisme réel de ces hémorragies qu'il attribua au tiraillement des membranes sur le placenta, et en en déduisant, par leur rupture large, une méthode rationnelle de traitement.

Il suffit pour mesurer l'importance de cette acquisition, de se représenter combien de morts maternelles furent évitées, non seulement par l'emploi d'une méthode souvent efficace, mais surtout du fait de l'élimination définitive de notre pratique, des procédés déplorables que sont l'accouchement forcé et le tamponnement vaginal.

Nous voyons qu'au total, Pinard nous fit connaître les principes sur lesquels doit légitimement reposer le traitement du *placenta prævia*, du moins quand on l'envisage sous sa forme exclusivement obstétricale.

En ce qui concerne le *traitement des dystocies dues aux viciations pelviennes*, l'œuvre de Pinard est considérable.

Rappelez-vous, Messieurs, à quoi se résumaient nos connaissances quand Pinard était encore Interne de Tarnier. Sous l'influence de l'école obstétricale allemande et notamment de Noegelé, de Michaelis et de Litzmann, nous possédions une vision très précise des différents types de viciations pelviennes et nous imaginions assez facilement le mécanisme de l'accouchement à travers les bassins rétrécis. Mais toutes ces connaissances restaient assez spéculatives parce que nous ne disposions, avec la « pelvimétrie externe » que d'un moyen clinique très incertain pour apprécier le degré du rétrécissement pelvien. Quant au point de vue thérapeutique, il se résumait, quand l'accouchement n'avait pas été provoqué prématurément, dans l'usage selon les circonstances, après une épreuve du travail plus ou moins prolongée, soit du forceps au détroit supérieur,

soit de la version podalique, soit de la céphalotrypsie qui était pratiquée aussi bien alors sur l'enfant vivant que sur l'enfant mort.

Tarnier, qui inaugurait à ce moment les travaux qui devaient le conduire à modifier l'arsenal obstétrical par la transformation du forceps de Levret et par l'invention du basiotribe, étudiait lui-même les indications de l'accouchement prématuré provoqué ; chargeait Budin de préciser les modalités d'exécution de la version podalique dans les bassins viciés ; confiait à Champetier de Ribes le soin de déterminer le mécanisme du passage de la tête dernière à travers le détroit supérieur rétréci ; engageait Auvard à perfectionner le cranioclaste de Simpson et attribuait, en 1874, à Pinard le rôle de décrire dans sa thèse de doctorat : « Les vices de conformation du bassin étudiés au point de vue de la forme et des diamètres antéro-postérieurs ». Ce travail qui, avec le *Traité du palper*, apparaît aujourd'hui comme l'œuvre maîtresse de la jeunesse de Pinard, mit en évidence l'intérêt considérable qu'il y a à mesurer, par l'examen interne, le diamètre minima antéro-postérieur et montra combien ce procédé est supérieur à l'ancienne « pelvimétrie externe » qui fut, dès lors, abandonnée.

Pinard nous dota ainsi, avec le *toucher mesurateur*, et plus tard avec le *palper mesurateur*, de méthodes d'exploration d'une étonnante simplicité et d'une rigueur cependant suffisante pour que nous ayons pu construire, en nous appuyant à peu près uniquement sur elles, toute une doctrine thérapeutique des viciations pelviennes. C'est d'ailleurs là un des traits caractéristiques de l'esprit séméiologique de Pinard qui ne considérait comme valables que les signes certains qui peuvent être constatés facilement par tous, sages-femmes et médecins, sans avoir recours à autre chose qu'à leurs yeux et à leurs mains.

A la vérité, ces acquisitions cliniques capitales n'amenèrent pas encore Pinard à rejeter les principes thérapeutiques qui étaient en honneur dans le service de Tarnier, puisqu'à l'hôpital Lariboisière, en 1887, Lepage fut, par lui, chargé d'étudier de nouveau les applications de forceps au détroit supérieur et d'une façon plus générale de dresser l'inventaire des opérations dont on disposait pour extraire l'enfant vivant ou mort à travers le bassin rétréci.

La visite que lui fit Spinelli en 1891, bouleversa complètement ses conceptions en lui montrant tout ce qu'on pouvait attendre de l'antique symphysiotomie qui, imaginée en France par Sigault, n'était plus pratiquée qu'à Naples par Morisani.

Avec la collaboration anatomo-clinique de Varnier et de Farabeuf, la symphysiotomie fut mise dès lors systématiquement à l'étude dans le service de Pinard qui, pendant dix ans, apporta solennellement chaque année le résultat de ses observations. Celles-ci l'amènèrent, dès 1893, à modifier sa position et finalement à fixer définitivement en 1899, au Congrès d'Amsterdam, les règles thérapeutiques auxquelles il se ralliait désormais.

« Dans la thérapeutique des viciations pelviennes, disait-il, doivent disparaître :

- 1° L'accouchement prématuré artificiel ;
- 2° Toute opération impliquant la lutte de la tête fœtale contre la résistance osseuse du bassin ;
- 3° L'embryotomie sur l'enfant vivant.

L'obstétrique opératoire doit comprendre, dans les rétrécissements du bassin :

- 1° L'agrandissement momentané du bassin ;
- 2° L'opération césarienne conservatrice ou suivie d'hystérectomie ;
- 3° L'embryotomie sur l'enfant mort ».

Ce texte, Messieurs, suffit à illustrer l'immense progrès réalisé par Pinard dans le traitement des dystocies dues aux viciations pelviennes. Depuis cette lointaine époque, nous avons sans doute limité considérablement les indications de la symphysiotomie et étendu par contre celles de l'opération césarienne, en particulier sous sa forme segmentaire, mais les principes fondamentaux promulgués par Pinard, restent si valables qu'ils constituent la charte thérapeutique sur laquelle nous vivons encore aujourd'hui.

Tel est, Messieurs, brièvement exposé, l'ensemble de l'œuvre proprement médicale de Pinard ; il convient maintenant que nous en dégagions l'esprit. Nous verrons alors qu'elle repose sur une conception très particulière et en tout cas très humaine de l'obstétricie. Pour souligner ce fait essentiel, il suffit de comparer Pinard à son maître Tarnier et d'une façon plus générale à l'ensemble de ses prédécesseurs, car ce qui l'en sépare devient alors évident.

Tarnier, bien loin d'être, comme on l'a trop répété, le créateur de l'obstétricie moderne, n'est en fait que le continuateur génial de ses devanciers, car par ses admirables travaux sur le forceps, le basiotribe et l'embryotome, il apparaît comme l'émule lointain d'Ambroise Paré, de Guillemeau, de Mauriceau et surtout de

Levret dont il couronna les efforts et auxquels il reste uni par la conception même qu'il se fit de l'obstétricie. Comme tous ceux qui le précédèrent, en un mot, il ne fit pas de l'enfant le but essentiel de l'obstétricie, et ne vit avant tout dans notre art que la possibilité charitable de délivrer la mère des difficultés et des affres de l'enfantement.

Pinard était certes uni à Tarnier par des liens affectifs qu'il n'a jamais reniés et par une reconnaissance très vive pour tout ce qu'il lui devait dans l'ordre technique et strictement professionnel, car c'est indiscutablement à son passage chez Tarnier qu'il dut de devenir le remarquable praticien qu'il était. Dans l'ordre de l'esprit, par contre, il apparaît de plus en plus que ces deux hommes s'opposaient profondément et que les similitudes qui les unirent au début de leur collaboration n'allèrent avec le temps qu'en s'effaçant et cela parce qu'ils faisaient reposer l'obstétrique sur des principes radicalement différents.

Pinard, en effet, bien loin de limiter l'obstétrique à ce qu'elle était classiquement, c'est-à-dire à l'art des accouchements difficiles et laborieux, s'attacha à étendre son domaine jusqu'à ses plus lointaines limites. Il tint pour obstétrical tout ce qui, de près ou de loin, intéresse la fonction de reproduction et s'éloignant de ses devanciers qui avaient été surtout frappés par l'aspect maternel de l'obstétricie, il insista en toutes circonstances sur cette mystérieuse symbiose qui unit le fœtus à la mère et sur la nécessité qu'il y a, non seulement à la respecter, mais à la protéger. Je dirai même que dans cette symbiose le facteur maternel ne lui parut pas être le plus attirant et que tout en manifestant à la mère un respect, une sollicitude et une pitié infinie, il proclama en fait la haute prééminence de l'enfant. Considérant, en d'autres termes, qu'un arbre se juge à ses fruits, et se refusant à admettre qu'il pût y avoir vraiment conflit entre l'intérêt maternel et l'intérêt fœtal, ou du moins que ce conflit puisse être inévitable, il soutint que le but final de l'obstétricie était de faire en sorte que la gestation et la parturition se terminassent toujours par la naissance d'enfants vigoureux et sains.

Il m'est facile, Messieurs, de vous montrer de multiples exemples de cette tendance, tout au long de l'œuvre proprement obstétricale de Pinard :

Quand, dès le début de sa carrière, il s'attachait à dépister les présentations vicieuses du fœtus par le palper abdominal et à les

corriger par la version par manœuvres externes, c'était évidemment pour éviter à la mère les risques de rupture utérine qui peuvent apparaître au cours du travail, mais c'était aussi pour diminuer, dans la plus large mesure, les risques de mortalité fœtale qu'impliquent ces présentations.

Quand, au cas de présentation du siège, notamment chez la primipare, Pinard conseillait de pratiquer la dilatation préfœtale du vagin et du périnée ou de modifier la manœuvre de Mauriceau pour la rendre moins agressive, c'était encore pour diminuer les risques qu'encourt le fœtus.

Quand, en matière de traitement des hémorragies par insertion basse du placenta, Pinard condamnait la violence, c'était sans doute pour éviter à la mère les risques de l'accouchement forcé, mais c'était aussi pour donner à l'enfant toutes ses chances de survie.

Quand, surtout en matière de traitement des dystocies dues aux viciations pelviennes, Pinard s'élevait contre l'extraction forcée de l'enfant à travers le bassin rétréci, c'était parce qu'il considérait ces opérations comme éminemment fœticides ou qu'elles entraînent pour le moins des lésions cérébro-méningées indélébiles.

Quand, séduit par la symphysiotomie, il a cru pouvoir affirmer avec enthousiasme et d'une façon spectaculaire que l'embryotomie sur l'enfant vivant avait définitivement vécu, il ne faisait qu'affirmer la réalisation d'un de ses vœux les plus chers.

Quand enfin, il s'élevait contre les applications de forceps dites « de complaisance », c'était parce qu'il pensait, et l'avenir a confirmé son opinion, que l'application de forceps représente toujours un danger pour l'enfant et qu'elle ne doit être réalisée que quand elle est formellement indiquée.

Au total, il n'y a pour Pinard, de bonne pratique obstétricale que celle qui, tout en respectant dans la plus large mesure les intérêts maternels, assure à l'enfant le maximum de vie intra-utérine et le minimum de risques au cours de la parturition.

Une telle conception, qui nous paraît si naturelle aujourd'hui, précisément parce que nous sommes venus à l'obstétrique après Pinard, était alors véritablement révolutionnaire en particulier par ses conséquences lointaines, que Pinard, comme je le montrerai tout à l'heure, a su mieux que personne exploiter.



La foi profonde qu'avait Pinard en sa doctrine obstétricale explique en grande partie ses qualités éminentes d'enseigneur et plus spécialement la forme particulière de son talent qui était de nature essentiellement « polémique ».

Tous ceux qui ont bénéficié de l'enseignement de Pinard en ont gardé un souvenir ineffaçable.

Son influence à cet égard était due à ce que, aussi éloigné qu'il est possible de toute conception livresque et de tout système, il n'ajoutait d'importance qu'aux faits, mais tenait compte de tous les faits.

La base de son enseignement « maïeutique », résidait essentiellement dans le commentaire journalier, étonnamment consciencieux et rigoureux, de toutes les observations cliniques de son service, et de temps à autre, dans des leçons magistrales où il prenait violemment et courageusement position à propos des problèmes qui étaient étudiés, autour de lui, sous sa direction. Sa carrière se trouva ainsi jalonnée par quelques leçons mémorables qui marquent autant d'étapes importantes dans l'évolution de notre art et dont il apportait ensuite les échos à l'Académie de Médecine, dans les Sociétés savantes et dans les Congrès internationaux. Cette méthode lui assura rapidement une prééminence universelle dont le souvenir n'est pas encore effacé.

Les praticiens français ne devront jamais oublier ce qu'ils doivent à Pinard quant à leur formation obstétricale.

Il convient, en effet, de se souvenir, qu'avant Pinard, l'enseignement pratique de l'obstétrique en France, ne s'adressait qu'aux spécialistes et aux sages-femmes et que rien ou presque rien n'avait été prévu pour assurer la formation obstétricale des médecins. Pour pallier à cette lacune, Pinard, dès le début de sa carrière, institua avec Budin, rue Monsieur-le-Prince, un enseignement libre de l'obstétrique. Plus tard, il put, grâce à l'appui de Tarnier, créer la clinique Baudelocque, qui devint rapidement, sous sa direction, un centre d'études et de vulgarisation obstétricales incomparable. C'est à lui enfin que l'on doit la création des stages hospitaliers obligatoires à l'usage des étudiants.

Il fut entouré pendant toute sa carrière par une pléiade d'obsté-

triciens de grande classe sur lesquels son influence était à la fois bienveillante, distante et absolue.

Pour montrer à cet égard, l'importance qu'eut son « école », qu'il nous suffise, pour ne citer que les Français, de rappeler les noms de ses principaux collaborateurs : Varnier, Potocki, Lepage, Wallich, Bouffe de Saint-Blaise, Funck-Brentano, Sauvage, Couvelaire et Levy-Solal.

Je garderai, Messieurs, toujours le souvenir de la dernière leçon que Pinard fit dans cet amphithéâtre et où il nous parla de la fibromatose utérine avec une sorte de prescience de ce qui s'est trouvé depuis vérifié. Pinard était alors bien âgé, sa voix était éteinte et pourtant on percevait de temps à autre au cours de son exposé quelques éclats pendant lesquels son visage ravagé par les rides s'animait, où son ton prenait subitement une étonnante ampleur et où son regard devenait extraordinairement expressif. On ne pouvait alors s'empêcher d'évoquer ce qu'il avait dû être à 50 ans, quand ne dédaignant pas de descendre de sa chaire professorale, il abordait courageusement le prétoire pour défendre tel médecin ou telle sage-femme injustement accusés, et où il instruisait ce jour-là, même les magistrats.

Telle fut, Messieurs, l'action proprement médicale de Pinard, ainsi qu'elle s'exerça d'abord à l'ombre de Tarnier, puis à la maternité de l'hôpital Lariboisière, et enfin au cœur même de cette enceinte. Nous allons voir, maintenant, ce que fut son action sociale hors ces murs.

*
* *

L'œuvre sociale de Pinard, dont vous allez mesurer toute l'ampleur, était contenue en germe dans son œuvre proprement médicale dont elle ne constitue en fait qu'un magnifique prolongement.

Dès l'instant en effet où Pinard, dans sa conception de la symbiose materno-fœtale attribuait la prééminence au facteur infantile, il était nécessairement conduit à ne plus considérer désormais telle mère ou tel enfant, mais toutes les mères et tous les enfants.

Quittant ainsi le domaine de l'obstétricie individuelle pour aborder celui de l'obstétricie collective ou sociale, il abdiquait fatale-

ment certaines de ses prérogatives pour s'en décharger sur l'Etat et devenait une sorte de Conseiller des Pouvoirs Publics dont le rôle essentiel était d'obtenir et même d'exiger toutes les réalisations désirables. Telle fut effectivement la position qu'il occupa à cet égard pendant toute sa vie.

Il est de notoriété publique que Pinard centra toute son action sociale sur l'idée de puériculture ; encore convient-il de s'entendre exactement sur ce terme qui n'avait pas pour lui, l'acception communément admise.

Cessant de faire de la puériculture ; comme le voulait Littré : « L'art d'élever les enfants au physique et au moral », il étendit considérablement son domaine en en faisant, selon ses propres termes : « Une science nouvelle, ayant pour but la recherche et l'application des connaissances relatives à la multiplication, à la conservation et à l'amélioration de l'espèce humaine ».

Loin donc de considérer la puériculture comme un simple prolongement de l'obstétricie, il ne fit de l'obstétricie qu'une partie de la puériculture, et bien loin d'abdiquer ses qualités d'obstétricien en se qualifiant de puériculteur, il ne fit que les affirmer.

La puériculture, telle qu'elle fut ainsi définie par Pinard, avait donc finalement pour but d'assurer la conservation de l'espèce d'abord en quantité et ensuite en qualité.

La *puériculture de quantité*, qu'il étudia avec une particulière attention en raison de l'effrayante dénatalité qui sévit en France depuis deux siècles, se résuma dans son esprit dans la détermination des causes de la dépopulation française et des remèdes qu'il convient de lui opposer.

Ses conclusions quant aux causes de la dépopulation, établies sur d'imposantes statistiques, sont les suivantes :

1° L'impuissance de l'homme et la stérilité de la femme ne sont pas plus fréquentes en France que dans n'importe quel autre pays ;

2° La race française a conservé toutes ses aptitudes à la fonction de reproduction et n'est à ce point de vue en aucune façon en état de dégénérescence ;

3° S'il est vrai que la famille seule peuple un pays, la nuptialité n'est pas en décroissance en France ;

4° La seule cause, mais la cause déterminante de la dépopulation

réside dans le fait que les Français limitent volontairement la procréation.

Si l'on excepte en effet ceux qui prolifèrent dans l'inconscience ou qui observent par principe les prescriptions religieuses, la plupart d'entre eux se résolvent à l'*imperfection de l'acte conjugal*, dont ils *séparent les moyens de la fin*, pour aboutir délibérément à l'*« avortement conceptionnel »*. Ayant mis ainsi le doigt sur la plaie, Pinard propose aussitôt le remède :

Considérant que cet état d'esprit des Français est dû à ce que la législation française et notamment le régime des impôts de « capitation », écrase les parents d'autant plus qu'ils ont plus d'enfants et les contraint ainsi à limiter leur procréation par *prévoyance*, il souhaite que le législateur consente enfin à remanier la législation existante, pour que « la venue d'un enfant soit pour les parents une source de profit, au lieu d'être une cause d'appauvrissement ».

Il faut reconnaître que cette conclusion apparaît effectivement comme la seule solution raisonnable à l'angoissant problème qui nous est proposé ; à la condition toutefois que derrière ce point de vue essentiellement matérialiste, la plus large part soit faite aux considérations morales. Pinard n'y a pas manqué, puisqu'il affirme : « Tout individu adulte et sain a deux grands devoirs à remplir envers la société : produire, c'est-à-dire travailler, et se reproduire ».

La *puériculture de qualité* qui doit, dans l'esprit de Pinard, aboutir à une amélioration de la race humaine et qu'il poursuit comme un jardinier recherche l'amélioration de ses fleurs ou de ses fruits, comprend à ses yeux quatre chapitres :

- 1° La puériculture avant la procréation ;
- 2° La puériculture de la procréation à la naissance ;
- 3° La puériculture pendant la naissance ;
- 4° La puériculture après la naissance.

La *puériculture avant la procréation*, qualifiée par Pinard, d'*Eugennétique*, n'est que l'application, en vue d'une « bonne procréation », des connaissances que nous apporte l'*Eugénie* relativement aux influences favorables ou défavorables, héréditaires ou congénitales, physiologiques ou pathologiques qui peuvent agir sur la qualité morale ou physique des enfants.

L'idée presque mystique, qui à cet égard dirige Pinard, est que la procréation en tant qu'acte sacré ou en tout cas, en tant qu'acte le plus noble de la vie, doit cesser d'être livrée au *hasard*, pour devenir un acte *réfléchi* qui ne saurait être *consenti* par les parents que quand ils se savent moralement et physiquement sains ; et cela pour éviter que leur descendance pitoyable, ne porte en elle des germes de dégénérescence, de maladie ou de mort. Ainsi apparaît toute l'importance des responsabilités que les parents encourent quand, par leur ignorance, leur imprévoyance ou leur négligence, ils consentent à voir diminuer leur capital biologique, héréditaire et ancestral.

Pour obtenir ce résultat, Pinard ne voit effectivement qu'un moyen qui est d'agir par la persuasion, dans tous les milieux sociaux, auprès des deux sexes et à tous les âges de la vie.

Pour lui, les réalisations de l'Eugennétique, sont infiniment plus affaire d'éducation nationale que d'hygiène publique. De là les efforts qu'il fit pour faire accepter ces notions par les instituteurs qu'il considéra comme les éléments agissants de cet apostolat et auxquels il demanda, comme il leur en donna lui-même l'exemple, d'agir puissamment sur l'âme des enfants, dès l'école primaire et dans l'enseignement post-scolaire.

De là aussi ses campagnes en faveur du « certificat pré-nuptial », qui dans son esprit avait assurément pour but d'éviter la contamination des conjoints l'un par l'autre, mais qui avait aussi l'avantage de les mettre en face de leurs responsabilités au cas où leurs déficiences physiques ou morales les empêcheraient honnêtement de procréer.

De là aussi les efforts qu'il fit, pour lutter bien avant la conception, contre les affections curables, héréditaires ou congénitales, telles que l'alcoolisme ou la syphilis qui amoindrissent en qualité, dans une si large mesure, les facultés procréatrices des parents.

La *puériculture de la procréation à la naissance* dite encore « puériculture anténatale » ou « puériculture intra-utérine », si on excepte le traitement des affections maternelles comme la syphilis ou l'intoxication gravidique, qui compromettent par elles-mêmes l'évolution de l'œuf, se résume, pour Pinard, dans l'hygiène trop méconnue de la gestation.

Certes, les femmes en état de gestation ne sont pas dans l'esprit de Pinard des malades, mais elles n'en sont pas moins dans un état

« tout spécial » qui exige des conditions de vie particulière pour que la mère se maintienne en parfaite santé et pour que l'enfant se développe complètement.

Le principal intérêt de cette puériculture « intra-utérine », est d'éviter la naissance avant terme, d'enfants « immaturés » qui, même quand ils sont sains, sont, du fait de leur fragilité native, exposés à succomber au cours des premières semaines de la vie ou qui fournissent, s'ils survivent, ces êtres malingres et chétifs qui deviennent automatiquement la proie du malheur parce qu'ils ne possèdent aucune des qualités de défense que réclame la vie.

Parmi toutes les causes qui peuvent ainsi conduire à ces naissances prématurées, Pinard dégage celles qui lui semblent être les plus importantes, et qui sont : d'une part, la continuation de la vie sexuelle au cours de la gestation, et d'autre part, et surtout, les fatigues qu'impose à la mère le travail nécessaire à sa subsistance et à celle des siens. Observant que s'il suffit, au cours de la gestation, de mettre les femmes riches en garde contre elles-mêmes, il convient pour celles qui, étant pauvres, sont contraintes à travailler, d'obtenir le droit au repos.

Ces principes que Pinard avait établis dès 1898 dans la thèse de Bachimont, se trouvèrent vérifiés au cours de la Grande-Guerre où le travail en usine des ouvrières en état de gestation, se montra, du point de vue qui nous intéresse comme particulièrement meurtrier.

C'est alors qu'à la conception intransigeante de Pinard qui réclamait « l'interdiction absolue d'entrer dans les usines, pour y travailler, à toute femme, soit en état de gestation, soit allaitant son enfant, soit étant accouchée depuis moins de six mois » se heurta la conception opportuniste de Paul Strauss qui voulait seulement « assurer à la femme, soit enceinte, soit nourrice, soit accouchée récemment, des conditions de travail particulières, de telle sorte qu'elle n'ait pas à souffrir de son travail, sans toutefois priver les usines de guerre, d'un appoint indispensable de main-d'œuvre ».

A Strauss, Pinard répondait qu'il valait mieux pour réserver les intérêts de la Défense Nationale, mobiliser en usine tous les hommes qui ne l'étaient pas encore ou toutes les femmes non enceintes, à quelque milieu social qu'elles appartiennent, que de continuer à faire travailler, au risque de compromettre la vie de leur enfant, les femmes en état de gestation.

Observons que dans l'état actuel des choses, ce problème a repris toute son actualité.

L'ensemble des travaux de Pinard sur cette importante question en fait un précurseur de la médecine d'entreprise, en ce qu'il fut le premier à formuler clairement les lois qui doivent présider à l'utilisation de la main-d'œuvre féminine. Vous comprendrez maintenant pourquoi les pouvoirs publics confient actuellement aux obstétriciens, en partie tout au moins, l'étude de ces importants problèmes.

Au total la puériculture intra-utérine se résume essentiellement dans ces trois affirmations de Pinard :

1° Il faut que toute femme en état de gestation possède les moyens de vivre la vie spéciale indispensable à l'accomplissement normal de la fonction qu'elle remplit ;

2° Il faut que toute femme en état de gestation puisse être empêchée de se livrer à un travail excessif ;

3° Il faut que pendant toute la gestation, l'enfant soit protégé efficacement et complètement.

Ceci ne peut être obtenu, pour Pinard, que par un effort budgétaire considérable de l'Etat, dont la nécessité est à la fois urgente et absolue. L'ensemble législatif que cette situation comporte implique à ses yeux la *déclaration obligatoire de la grossesse*, dès l'instant où elle est certaine, c'est-à-dire au cinquième mois. Il ne se dissimule pas d'ailleurs les difficultés de cette déclaration, mais il l'exige malgré tout en vertu du principe que dans une société bien constituée, l'intérêt général des enfants doit primer ce qu'on est convenu d'appeler hypocritement « l'honneur des familles », dont il demande d'ailleurs la définition.

La *puériculture pendant la naissance*, telle que la conçoit Pinard, ne nous arrêtera pas très longtemps parce qu'elle repose du point de vue pratique sur les principes que j'ai déjà énoncés, en étudiant son œuvre obstétricale. Rappelons qu'ils tiennent tout entiers dans cette affirmation qu'il n'y a pas de bonne obstétricie qui ne respecte dans la plus large mesure la physiologie de la parturition et qui ne tienne compte à la fois des intérêts de la mère et de ceux de l'enfant dont il convient notamment d'éviter tous les traumatismes amoindrissants et meurtriers. Pinard s'est demandé dans quelle mesure ce principe était véritablement respecté ? C'est alors qu'il se rendit compte de l'urgente nécessité de parfaire l'éducation obstétricale, d'une part, des médecins et, d'autre part, des sages-femmes dont il s'est efforcé avec persistance de revaloriser la profession.



Insistant sur le caractère physiologique de la parturition qui ne réclame dans l'immense majorité des cas qu'une surveillance attentive, il pense que la plupart des accouchements doivent être réalisés à domicile pour ne pas troubler la vie sociale des parents et pour ne pas favoriser le délaissement momentané par la mère des enfants déjà nés — encore que ce vœu ne lui apparaisse comme entièrement réalisable que le jour où les progrès de l'hygiène citadine et rurale auront permis une amélioration notable des conditions de vie et auront abouti, en particulier, à la disparition des taudis.

Réclamant pour toutes les femmes qui accouchent une surveillance médicale compétente, assurée par les médecins ou par les sages-femmes, il observe que même dans les grands centres et, *a fortiori*, dans les populations rurales, cette surveillance fait trop souvent défaut. De là, pour lui, la nécessité de reviser à cet égard les règlements de l'Assistance médicale gratuite, de répartir efficacement les médecins et les sages-femmes sur le territoire et de les doter de tous les moyens techniques nécessaires à l'exercice régulier de leur art, tant en ce qui concerne l'accouchement lui-même que la surveillance des femmes et des enfants avant et après l'accouchement.

La *puériculture après la naissance* a particulièrement retenu l'attention de Pinard, et c'est assurément dans ce domaine que son action sociale s'est révélée comme le plus efficace.

S'il est évident que les nécessités de la puériculture apparaissent dès l'instant où l'enfant vient au jour, il est infiniment plus malaisé de préciser jusqu'à quand elle doit continuer son action. Est-ce jusqu'au moment du sevrage ? Est-ce jusqu'à la fin de la première dentition ? Est-ce plus tard ?

Pinard a arbitrairement, parce qu'il faut bien se limiter, fixé le domaine de la puériculture aux deux premières années de la vie et plus particulièrement à cette période qui va de la naissance à l'émission de la vingtième et dernière dent, parce que c'est effectivement à ce moment que le nouveau-né, devenu nourrisson, puis enfant du premier âge, est le plus exposé à mourir et demande par conséquent une surveillance plus particulièrement attentive et compétente.

Les conceptions de Pinard quant à cette puériculture du premier âge, sont très particulières, en ce sens qu'elles s'éloignent autant

qu'il est possible des conceptions habituelles des « pédiatres » pour se rapprocher de celle des « éleveurs ».

Pinard, dans le principe, reconnaît que partout, et en France notamment, les maladies des enfants sont suffisamment connues et, en somme, convenablement traitées. Mais il pense, par contre, que rien ou presque rien de sérieux n'a été fait pour maintenir la santé et assurer le développement harmonique de l'enfant sain qui est, au fond, le seul qui l'intéresse.

Les principes qu'il nous propose à cet effet, et qu'il a considérablement simplifiés pour mieux pouvoir les vulgariser, sont les suivants :

1° *Lui assurer une hygiène parfaite.* — A cet égard, Pinard fut un des premiers à s'élever contre les organisations qui pour assurer cette hygiène s'efforcent de grouper les enfants, parce qu'il voit dans ces agglomérations des possibilités épidémiques éminemment dangereuses. Ce n'est que par exception que ces groupements d'enfants peuvent être tolérés, à condition que les enfants y soient peu nombreux, admirablement sélectionnés et, techniquement, parfaitement surveillés.

2° *Lui assurer une alimentation qui lui convienne.* — Jusqu'au sevrage, Pinard considère que le seul aliment qui convienne à l'enfant est le lait de sa mère parce qu'il est fait et créé pour lui, et qu'il est ingéré par lui directement au sein, à la température convenable et en dehors de toute possibilité d'infection.

De là la croisade, singulièrement active qui fut entreprise par Pinard en faveur de l'allaitement maternel et, en d'autres termes, en faveur de cette « maternité du sein » qui est aussi importante à ses yeux que la « maternité du sang » à laquelle elle se substitue.

Après le sevrage et jusqu'à la fin du premier âge, le seul aliment qui convienne à l'enfant est, à l'exception de quelques adjuvants, le lait de vache pur, à condition qu'il soit frais et non infecté.

Cette constatation soulève, aux yeux de Pinard, de grandes responsabilités pour ceux qui, comme les municipalités, sont chargés, notamment dans les grandes villes, d'assurer le ravitaillement en lait des enfants, et il leur propose l'exemple du « troupeau du camp retranché de Paris » qu'il réalisa à cet effet pendant la Grande Guerre.

3° *Lui assurer une surveillance médicale compétente*, dont Pinard s'est attaché à préciser les conditions :

Il faut, pense-t-il, que tous les médecins et toutes les sages-femmes soient parfaitement au courant des règles de la puériculture du premier âge, ce qui, à ses yeux, est loin d'être encore réalisé.

Ceci fait, il convient que les enfants soient surveillés avant tout par les sages-femmes pour lesquelles il voit là un rôle en quelque sorte privilégié, qui doit être correctement rémunéré parce qu'il est éminemment utile. Les sages-femmes, par contre, doivent limiter rigoureusement leur action à cette « surveillance de l'élevage » et ne doivent en aucune manière intervenir thérapeutiquement parce que ce n'est leur rôle ni de soigner, ni de guérir.

La réalisation simultanée des trois grands désirs de Pinard, n'est évidemment possible que si *l'enfant n'est pas séparé de sa mère* ; c'est la raison pour laquelle il s'éleva avec véhémence contre le placement des enfants en nourrice, qui est en général pour lui le fruit de la misère sociale des mères et dont il montra l'extrême nocivité. Pour les mêmes raisons il condamne l'allaitement par les nourrices mercenaires qui abandonnent de ce fait même, leur propre nourrisson. Il fait sien, en un mot, l'aphorisme de Théophile Roussel : « Tout ce qui éloigne l'enfant de sa mère le met en état de souffrance et en danger de mort », qu'il complète en disant que « le cœur et le lait d'une mère ne se remplacent jamais » et que d'ailleurs, quoi qu'en pensent certains médecins « toutes les femmes si elles le veulent bien ont du lait ».

La mise en œuvre des principes de la puériculture après la naissance, tels que nous venons de les exposer, nécessite pour Pinard un effort d'éducation technique qu'il réclame aux Facultés de Médecine et aux Ecoles de sages-femmes ; un effort d'éducation populaire qu'il réclame aux institutrices, dès l'école primaire, vis-à-vis de toutes les filles, et enfin un effort législatif et budgétaire qu'il réclame à l'Etat pour que, matériellement, « toute mère puisse allaiter son enfant à son foyer ». C'est en cela qu'en dernière analyse, se résume l'essentiel de la doctrine de Pinard quant à la puériculture du premier âge. Il reconnaît certes que les consultations de nourrissons, les gouttes de lait, les garderies, les crèches, refuges d'enfants, etc..., rendent encore de notables services, mais il ne considère pas ces organismes comme étant à la base d'une puériculture rationnellement comprise.

Telle est, Messieurs, l'œuvre sociale de Pinard.

Vous observerez certainement que les différents éléments de la doctrine sur laquelle elle repose, envisagés dans leur détail, ne sont pas tous le fait de Pinard.

C'est ainsi que pour élaborer ses principes de puériculture antérieure à la procréation, qui paraissent renouvelés des Grecs, Pinard s'inspira des travaux de son ami Charles Richet qui, à la suite de Galton, s'était fait l'apôtre de la « sélection humaine ».

C'est également ainsi que les principes de la puériculture intra-utérine étaient déjà en germe dans les écrits de quelques obstétriciens et notamment de Soranus d'Ephèse au premier siècle de notre ère. C'est ainsi enfin que les principes de la puériculture post-natale ont été élaborés, en partie, par les nombreux pédiatres qui se sont succédé depuis que J.-J. Rousseau, dans l'*Emile*, se soit fait le défenseur éloquent et d'ailleurs imparfait de l'allaitement maternel.

Mais vous devez aussi en toute justice rendre à César ce qui est à César et admettre que l'admirable synthèse de tous ces points de vue ainsi que son érection à la hauteur d'une doctrine agissante sont bien le fruit de l'expérience et des réflexions de Pinard.

Par ailleurs, croire que Pinard ait élaboré dans le principe, la doctrine que je viens d'exposer, pour en déduire ensuite, par une sorte de déroulement naturel, toutes les conséquences, serait assurément une erreur. Telle n'était pas en effet, l'habitude de son esprit.

Pinard était avant tout un homme de cœur qui, en face de ces plaies béantes que cachent toujours les sociétés les plus brillantes et les plus policées, se scandalisait violemment. Ses imprécations atteignaient alors l'invective vis-à-vis de ceux qu'il tenait pour responsables de ces fatales erreurs — et nul ne trouvait grâce à ses yeux ; ni la société dont il stigmatisait la barbarie, ni les classes aisées dont il soulignait l'égoïsme, ni même les classes populaires, pour lesquelles il nourrissait cependant une secrète affection, mais dont il montrait l'incompréhension foncière et la nécessité d'éducation.

Il m'est facile, Messieurs, de vous citer, pour en souligner les accents, quelques textes qui montrent dans quel esprit Pinard envisageait au départ les questions.

Sa première révolte se manifesta en faveur des mères abandonnées au sujet desquelles il déclare :

Dès que la première manifestation de leur état probable se montre, le rêve fait place au cauchemar.

Errant de place en place, expulsées de partout dès qu'on s'aperçoit qu'elles sont enceintes ou qu'elles sont incapables de remplir la besogne pour laquelle on les paye, ce ne sont plus seulement des abandonnées, ce sont des *repoussées*.

Plus tard sa pitié s'exalte en face du sort lamentable des enfants séparés de leur mère et parmi eux, il fait une place à part aux enfants des nourrices mercenaires :

Quand actuellement, dit-il, vous voyez allaitant un enfant sur un banc d'une promenade publique, une nourrice, la tête ornée d'un bonnet aux longs et larges rubans voyants, vous pouvez presque toujours penser que ce fait révèle l'action coupable de deux mères : l'une qui a trafiqué de son lait ; l'autre qui à l'aide de son argent a privé un petit malheureux de ce qui lui appartenait et qui lui était absolument nécessaire pour vivre.

Si sans aucun scrupule, j'accuse les mères qui, pouvant allaiter, n'allaitent pas, si, avec conviction, je les déclare coupables quand, à l'aide de leur argent, elles dépouillent un pauvre petit être du seul trésor que souvent il possède, je suis le premier à reconnaître qu'on peut, pour elles, plaider les circonstances atténuantes.

Je ne veux parler ici ni de l'égoïsme plus ou moins féroce des mères, ni de l'entourage de ces femmes coupables, je veux montrer le rôle de certains complices. Et ces complices, quels sont-ils ? Je déclare et je proclame sans aucune hésitation, que pendant longtemps, ces complices furent les médecins.

Puis c'est le cri de détresse que provoque chez lui la dénatalité dans notre pays où naissent, dit-il, « plus de cercueils que de berceaux ».

J'ai à vous parler de la grave question, de la seule question qui, je n'hésite pas à le proclamer, plus que toutes les autres, menace à l'heure actuelle notre chère Patrie. Alors que le cœur de chacun de nous murmure sans cesse, ou crie : « Vive la France », la réalité, la vérité, m'imposent le devoir de vous dire :

La France est au plus mal, la France se meurt !

Et c'est enfin le grand rêve optimiste quant à l'avenir de l'espèce humaine :

Oui, l'instinct de la faim, de la soif, relatifs à la conservation de l'individu ont été civilisés, mais l'instinct de la reproduction relatif à la conservation de l'Espèce est resté ce qu'il était aux âges primitifs. *Il faut civiliser l'instinct de reproduction*. Est-ce que cette proclamation est utopique ? J'affirme que non.

Etant admis, et ceci ne peut guère être contesté, que l'homme limite sa procréation, il réfléchit assez pour comprendre que si sa descendance est peu nombreuse, il faut au moins qu'elle n'apparaisse pas avec des germes de maladie ou de mort. Non seulement l'homme ne voudrait pas être criminel à ce point, mais étant averti, là comme ailleurs, il se déterminera toujours pour l'action qui lui permettra le plus de bonheur.

Comme Pinard n'était pas qu'un homme de cœur, mais aussi un homme d'action, il ne se contenta pas longtemps de ce verbalisme éloquent et montra aussitôt ses exigences.

Nous devons à cet égard observer qu'il n'eut jamais l'idée pour financer son action, de s'adresser à la charité privée, ni aux sentiments individuels d'altruisme parce qu'il pense, avant tout, que la maternité et l'enfance ont des droits et que ces droits ne sauraient être acquittés par des aumônes. Pour lui, ces problèmes sont affaire d'Etat et apparaissent même comme les plus importants de tous ceux qui peuvent intéresser la collectivité. Toute carence des pouvoirs publics en cette matière fait figure à ses yeux, d'une véritable trahison, à la fois vis-à-vis des individus, de la patrie, de la race et de l'humanité et il se refuse, dès lors, à tenir pour civilisée une société qui persiste en de tels errements.

Comme par ailleurs, il se considère comme évidemment qualifié pour proposer à tous ces problèmes des solutions pertinentes, il s'efforce d'élaborer en chaque matière un programme d'action. Mais comme il ne voudrait pas que ses projets puissent être considérés comme insuffisamment étudiés, il se lance résolument dans l'expérimentation sociale, en créant de multiples organismes dont le but est de protéger sous ses multiples aspects la maternité et l'enfance, et qui apparaissent comme autant de prototypes qu'il propose ensuite en exemple à l'Etat.

Le fonctionnement de toutes ces nouvelles créations, dont l'énumération serait fastidieuse, mais dont les plus suggestives sont la Maison Maternelle de Saint-Maurice et l'Ecole de Puériculture de la Faculté de Médecine de Paris, est, par lui, étudié avec la rigueur qu'il apporte en toutes choses, pour établir les principes fondamentaux dont il exige ensuite, de tous et partout, le respect.

Ses exigences, en particulier vis-à-vis de l'Etat, sont extrêmes en ce qu'il réclame sa participation effective à la fois sur le plan budgétaire et sur le plan législatif. A ce dernier point de vue, Pinard n'a cessé, pendant toute sa vie, de demander l'élaboration d'un réseau législatif cohérent, capable d'assurer une protection et

une amélioration certaines de l'espèce et dont il proposa en somme d'étudier toutes les modalités et toutes les incidences. C'est à cette *Charte de la maternité et de l'enfance*, dans laquelle il vit le seul remède efficace que la collectivité puisse opposer à ces lèpres sociales que sont l'avortement criminel, l'infanticide et l'abandon d'enfant, qu'il consacra pendant toute sa vie, sa prodigieuse activité.

C'est de cette méthode, qui est au fond celle de « l'empirisme organisateur », que se dégagèrent finalement la doctrine que j'ai exposée plus haut et qui, bien que née du sentiment et du cœur, est d'une telle rigueur scientifique qu'elle finit par s'imposer définitivement à tous.

Pinard pour propager ses idées, fit preuve d'une activité véritablement « apostolique ». Ne consentant jamais à l'ombre d'une concession sur ce qu'il avait une fois pour toutes démontré, mais agissant, avec un courage et une combativité indomptables, par la plume, par la parole et par l'exemple ; dans son service hospitalier, à la Tribune de l'Académie de Médecine, dans les milieux d'enseignement et dans la presse, il parvint à créer l'atmosphère sociale dans laquelle nous sommes encore baignés.

La vérité, toutefois, oblige à reconnaître que, de son vivant, les résultats ne couronnèrent que partiellement ses efforts et qu'il resta en grande partie incompris, notamment des pouvoirs publics, auprès desquels il n'obtint, à de rares exceptions près, qu'une audience limitée.

C'est assurément en raison de l'impossibilité où se trouva Pinard de faire aboutir ses projets, qu'il eut un jour la singulière idée de pénétrer au Parlement.

On vit alors cet homme de 75 ans, qui avait pourtant à la mairie de sa ville natale, déjà fait l'expérience des désagréments de la vie politique, affronter le suffrage du peuple de Paris dont il fut le député pendant deux législatures consécutives.

Le passage de Pinard au Parlement apparaît aujourd'hui comme une bien curieuse aventure, car jamais fossé ne s'avéra plus profond que celui qui s'établit d'emblée entre lui et l'Assemblée délibérante.

Pinard apportait au Parlement son opiniâtreté coutumière pour ne pas manquer une occasion de faire aboutir enfin cette Charte de la Maternité et de l'Enfance pour laquelle il avait bataillé toute sa vie. Son assiduité aux séances, même de nuit, qui fut d'autant

plus remarquée qu'elle était à peu près unique, lui permit d'observer non sans surprise, que la Chambre, comme une nouvelle Pénélope, défaisait secrètement la nuit, par la voie des amendements, ce qu'elle avait péniblement élaboré le jour. Quant au problème qui lui importait, et quelle qu'en fût l'importance pour l'avenir de la Nation française, il ne fut jamais sérieusement abordé. Comment pouvait-il, d'ailleurs, en être autrement dans un pays où tout s'appuyait sur le vote et où précisément les mères et les enfants étaient les seuls qui n'eussent point le droit de voter ?

Je me souviens encore d'une étonnante réunion de l'Assemblée Nationale qui se fit un jour à Versailles pour y modifier je ne sais plus quel article constitutionnel touchant au monopole des allumettes. La séance qui se tenait dans le théâtre de nos rois, fut présidée par Pinard qui en était le doyen d'âge.

Le parterre était plein d'une population agitée et grouillante, faite sans doute de quelques hommes de valeur, mais aussi de beaucoup d'ambitieux, de sceptiques, de médiocres et de sots et de quelques indiscutables coquins.

Pinard, à la tribune, presque trop conscient de l'importance de son rôle, se dressait avec une dignité un peu compassée et promenait sur ce singulier assemblage d'intérêts son regard étonné. Il m'apparut ce jour-là, en dépit de son respect profond pour la représentation populaire comme une sorte de reproche vivant à la mesquinerie et à l'incompréhension des Assemblées. Ainsi, telle la statue du Commandeur, il apparut sans cesse au Parlement qui lui manifesta toujours une déférence parfaite, parce qu'il n'eut pas toléré qu'il en fût autrement, mais qui jamais ne consentit à écouter la voix de sa haute sagesse.

Pinard fit preuve de patience pendant huit ans, mais au bout de ce temps, définitivement découragé et peut-être doutant pour la première fois de lui-même, il se retira de la vie politique, pour aller finir ses jours à Méry-sur-Seine, où il était né et où il mourut le 1^{er} mars 1934, à 91 ans, simplement, comme s'éteignent les grands vieillards quand leur rôle ici-bas leur paraît terminé.

Comme beaucoup de ceux qui sont ici, j'ai assisté à son enterrement et je dois dire que je n'en vis jamais de pareil. Pinard fut conduit à sa tombe entr'ouverte par tous ses amis et par tous ses élèves dont quelques-uns, pour remplir ce devoir, vinrent des points les plus éloignés de la France, et par tous les enfants de Méry, pour lesquels il avait tant fait et qui, confusément, l'aimaient

tant. Mais il n'y avait aucun prêtre pour présider aux obsèques de cet homme de bien parce que Pinard mourut sans jamais renier aucune de ses idées.

Au total, Messieurs, au cours de sa longue carrière, Pinard fut craint, admiré et aimé, mais insuffisamment compris. Il ne fut suivi que par quelques-uns de ses élèves, que par quelques femmes au grand cœur dont certaines lui consacrèrent leur vie et par quelques hommes politiques intelligents mais faibles qui se crurent habiles en s'efforçant d'établir une sorte de compromis entre ce qu'il désirait et ce que le Parlement pouvait, comme si Pinard eût pu admettre, en une telle matière, une pareille lâcheté. Mais, Messieurs, telle fut la force de ses idées saines et vraies, que nous les voyons renaître aujourd'hui, après qu'elles ont obtenu l'obédience de la plupart des hommes.

Il faudra à cet égard, qu'un jour, quelqu'un étudie le circuit des idées de Pinard à travers le monde. On y verra que, méconnu et parfois raillé par les éléments politiques de son pays, il fut au contraire rapidement compris et suivi dans les pays latins d'Amérique du Sud, d'Amérique Centrale et surtout d'Italie et que, dans cette dernière contrée, le culte que portait Pinard à la mère et surtout à l'enfant, fut élevé à la hauteur d'une véritable institution d'Etat, laquelle, à son tour, fut imitée par les pays germaniques, d'où elle nous revient aujourd'hui, déformée par tous ces passages successifs, mais encore nettement reconnaissable.

Je dirai plus, les conceptions de Pinard, quant à l'étendue de l'obstétricie sociale et de la puériculture en font le père d'un mouvement qui s'ébaucha un jour en Amérique Centrale pour aboutir à une sorte « d'Hominiculture » qui domine en fait et détruit tous les « racismes ».

Il y a, Messieurs, vous le voyez, au fond de la doctrine sociale de Pinard, un optimisme opiniâtre. Sa foi sans mélange dans les avénirs humains, qui s'inspire de Condorcet, mais qu'il eût formulée même si Condorcet n'eût jamais vécu, est peut-être entachée d'un certain romantisme qui fut celui de son époque. Mais nul ne peut en nier ni l'originalité, ni la générosité, ni la grandeur. Au moment où notre pays vient de s'effondrer sous le poids de son scepticisme et de ses doutes en lui-même, plus, au fond, que sous les coups de ses ennemis, nous devons trouver là un grand exemple constructif, en même temps que les possibilités lointaines d'un ultime relèvement.

*
**

Je vous ai montré les deux aspects de la personnalité de Pinard. Vous avez pu voir que dans l'ordre purement médical, nous lui devons des progrès techniques considérables ainsi que l'élaboration de principes qui commandent encore notre action. Par ailleurs, il nous a dotés dans l'ordre philosophique et médico-social de conceptions si vastes, qu'il est impossible d'envisager l'obstétricie, après lui, comme on l'envisageait avant lui.

Si vous me demandez, Messieurs, de ces deux aspects, quel est celui que j'admire le plus, je n'hésiterai pas à vous répondre que c'est le second. Bien que les acquisitions techniques que nous devons à Pinard soient d'une importance majeure, ce ne sont en effet, que des acquisitions techniques qui sont comme telles, vouées à plus ou moins brève échéance à la caducité. Ses conceptions générales de l'obstétricie et de l'action obstétrico-sociale ont, par contre, un caractère définitif qui est le propre de toutes les grandes vérités humaines. Maintenir, en matière obstétricale, comme le fit Pinard, dans les griffes d'or de la sagesse tout l'édifice de nos connaissances et toutes les possibilités de notre action, est un titre à la reconnaissance des hommes qu'assurément bien peu de médecins, même parmi les plus grands, peuvent revendiquer.

En présence d'une pensée si haute et qui prit si souvent d'ailleurs une force presque mystique, il est difficile d'éluder l'important problème de savoir quelle était exactement la position religieuse de Pinard ?

Pinard adhérait, cela ne fait aucun doute, à la doctrine de l'athéisme intégral qui n'était chez lui absolument pas contradictoire avec son idéalisme profond. Son attitude n'était même pas celle de l'agnosticisme sceptique, mais celle du négativisme total et il y ajoutait la pointe d'anticléricalisme qui était commune à beaucoup d'intellectuels de son temps. Ceci étant acquis, il devient extrêmement curieux et même paradoxal de constater que Pinard fut, de tous les obstétriciens rationalistes, celui qui, par ses exigences morales, se rapproche le plus du dogme catholique.

La conception idéale qu'il se fit de la « maternité », rappelle en effet le culte que l'Eglise institua en faveur de la vierge à l'enfant. De même l'idée qu'il se fit de la procréation dans le mariage, bien qu'elle ne soit assurément pas orthodoxe, tend comme le veut

l'Eglise à sublimer ce dernier. De même enfin, les exigences que manifesta Pinard en matière d'avortement thérapeutique apparaissent comme les plus grandes qui se puissent concevoir en partant d'un point de vue purement rationaliste. A la réflexion, Messieurs, ces adhésions apparentes, qui rapprochent parfois de la façon la plus inattendue Pinard de saint Vincent de Paul, sembleront absolument normales si on veut bien considérer que Pinard se fit toujours le défenseur opiniâtre de ce même « droit naturel » que le dogme catholique tint toujours à honneur de respecter. J'ajouterai que dans cette défense, le laïcisme intégral de Pinard fut inconsciemment pour lui, plus une force qu'une faiblesse, en ce qu'il lui permit de maintenir sa doctrine sur un plan d'indépendance intellectuelle absolue.

Vous noterez, Messieurs, que je n'ai pas cru devoir, en évoquant la mémoire de Pinard, rappeler les multiples anecdotes qui prouvent ses qualités de cœur, lesquelles sont restées proverbiales, ses qualités militaires qui se manifestèrent notamment pendant le siège de Paris, ses qualités familiales qui étaient au fond essentiellement patriarcales et ses qualités civiques qui lui permirent d'accepter la mort pour la patrie d'un fils très cher, sans verser une larme. Si je n'ai pas dit tout cela, ce n'est pas que je le néglige, mais c'est parce que je voulais faire mieux encore en plaçant Adolphe Pinard, à son juste niveau, qui est l'un des premiers, dans le serein domaine des idées.

Le dernier problème qui s'offre à nous, Messieurs, est de savoir par quel concours de circonstances, une si étonnante réussite a pu se manifester sur le nom d'Adolphe Pinard.

Fils aîné de cultivateurs modestes, né en 1844 à Méry-sur-Seine, dans cette partie relativement déshéritée de la Champagne pouilleuse, Adolphe Pinard, sur les conseils de son instituteur vint de bonne heure à Paris, où, dépourvu de ressources, il entra comme apprenti chez un pharmacien. Celui-ci reconnaissant la valeur de son élève, l'engagea à parfaire son instruction au cours de ses loisirs.

Dès lors, tout en aidant les siens, Pinard, bien qu'ayant commencé tardivement sa médecine, franchit rapidement les étapes de sa carrière.

Interne des hôpitaux de Paris à 27 ans. Elève de Tarnier, puis docteur en médecine à 30 ans, chef de clinique de Depaul, puis

agrégé à 34 ans, il est nommé accoucheur des hôpitaux à 38 ans, professeur de clinique obstétricale à 45 ans et membre de l'Académie de Médecine à 48 ans.

Cette histoire, vous le voyez, est au fond celle de tous ces hommes venus des couches modestes de notre peuple qui, grâce à leur mérite personnel, à leur santé et à leur courage, atteignent vite le plus haut sommet de la hiérarchie sociale. Gardant au cœur la nostalgie de leurs origines dont ils ont mesuré toutes les servitudes, mais aussi toutes les grandeurs, ils notent au passage, au cours de leur étrange voyage à travers la vie, ce qui est commun à tous les hommes et découvrent toute la profondeur des problèmes humains. Ainsi se créent ces « aristocraties populaires » qui naissent heureusement encore si souvent au fond de nos provinces et qui rejoignent finalement les aristocraties de naissance, qui reposent, elles, sur l'éducation et sur la tradition.

Pinard, bien que né de la plèbe, fut assurément par la dignité de sa vie, par son courage, par la hauteur de ses vues et par l'intangibilité de ses principes, un de ces magnifiques « patriciens ».

*
**

Je sais, Messieurs, que tout cela vous le pensiez confusément. Mais vous trouverez naturel, je présume, qu'au moment où j'inaugure ici mon enseignement, j'aie jugé bon de le formuler clairement.

Il fallait, en effet, que ces choses fussent dites, parce qu'elles ont un trop grand intérêt pour rester méconnues.

Il fallait qu'elles fussent dites ici, parce que cette Maison a été pendant un quart de siècle, le temple dont Pinard fut le grand Prêtre.

Il fallait qu'elles fussent dites maintenant, car le souvenir de Pinard n'est pas si éloigné que nous ne puissions encore évoquer l'atmosphère dans laquelle il vécut, et parce qu'il est pourtant assez lointain pour que, par une sorte de décantation naturelle, son œuvre ait pris tout son relief.

Il fallait enfin, qu'elles fussent dites par moi, parce que, dans la Maison de Pinard, je suis le premier qui ne puisse revendiquer l'honneur d'avoir été directement son élève. Pinard a été entouré d'apôtres, je n'ai pas eu la chance d'être de ceux-là, mais je pense

que ma position du point de vue historique et critique n'en est peut-être que plus forte.

Occuper la chaire qui fut créée et illustrée par un tel homme, est à coup sûr une bien lourde tâche. Je l'assume, Messieurs, non par orgueil, mais par humilité, parce que je pense qu'ayant compris ce que voulait Pinard, je suis peu exposé à trahir sa pensée.

Je m'efforcerai, sans doute, de faire ici, œuvre personnelle, dans la mesure de mes possibilités, parce que c'est là un devoir envers vous et envers moi-même. Mais je m'attacherai surtout à maintenir intacts et bienfaisants les principes que nous avons analysés. Je n'aurai, pour cela, qu'à suivre l'exemple qui me fut donné par les Professeurs Couvelaire et Frühinsholz qui, au cours de leur longue carrière, n'ont jamais renié leur filiale mission.

Quand je quitterai à mon tour cette Maison, ce sera sans regrets si je suis assuré de n'avoir point failli et si je suis certain qu'après moi, seront encore respectées les hautes traditions qui, de Pinard, sont nées.





